

Détail de la réunion								
Date	25/06/2018		Nombre total de votants	16 (dont cinq procurations)				
Heure prévue	18h00							
Heure effective	18h05		Nombre d'observateurs					
Heure de fin	19h25							
Personnes présentes								
Atteinte du Quorum			Oui					
Lieu			LFL					
Durée de la réunion			1h30					
Type de réunions	CG							
	CG extraordinaire		X					
	AG							
	AG extraordinaire							
Membres élus		Membres de droit		Représentants du personnel		Personnes ressources		
Jean-Philippe MAIZOUE	X	Philippe FOIRET	Abs	Laelitia FERNANDEZ	X			
Déborah MERMET-MARECHAL	X	Gilles GANIVET	X	Sonia ROCHETTE	X			
Michel LE BRIS	Abs excusé			Isaac SABI	X			
Clara DUMINIL	X	Nathalie DEDENON	X	Ayité HUNLEDE	X			
Lanto RASOLOMANANA	Abs excusée	Marie-Agnès HOUZANGE	Abs excusée	Muriel MURATET	X			
Nadine HIJAZIE	X							
Mariame SAADI	X							
Mariam RIGAUX	X							
Dominique OSSEBI	Abs excusée	Hélène BOUYE	X					
Sandra DA SILVA	Abs excusée							
Pierre GERKENS	Abs excusé							
Sophie DURAND	X							

Sophie DURAND	X	Patrick BRISSET	X			

Ordre du Jour

#1	Présentation de l'ordre du jour
#2	Vote sur les contrats en cours
#3	Vote sur les tarifs des prestataires
#4	Point sur la convention AEFÉ

ITEM #2

Vote sur les contrats en cours

Résumé des discussions

Avant de débiter ce comité de gestion extraordinaire, M. BRISSET souhaite donner les résultats des examens du Baccalauréat, le taux de réussite est de 100% pour la série ES, 92.9% pour la série L et 91,4% pour la série S. Il y a 69.8% des élèves qui ont obtenu une mention dont 10 la mention Très bien.

M. MAIZOUE informe l'assemblée que ce comité s'est réuni pour voter les renouvellements de contrats en cours, il fait suite à une pré-réunion durant laquelle il a été proposé deux passages en CDI, MM ADJASSEM et AKPAKI et tous les autres contrats en renouvellement de CDD. Parmi les CDD il y a celui d'une enseignante à l'école primaire et le sujet se porte sur un incident qui s'est produit 15 jours auparavant. Bien que le problème soit résolu et que les choses soient revenues à la normale, Mme DEDENON souhaite émettre une réserve sur le comportement de l'enseignante Mme Virginie BADA, c'est une bonne enseignante en terme pédagogique mais le refus de tenir la classe dont elle est la remplaçante constitue un comportement difficilement acceptable. Mme MURATET explique que Mme BADA à mi-temps avec Mme AHIABA a été employée pour remplacer l'enseignante en arrêt maladie des CM1, pour cette classe de CM2 dont elles ont eu la charge depuis le début du mois de juin, elles étaient plutôt réservées qu'enthousiasmées et suite à cet incident qui leur a fait laisser leur classe, elles ont décidé de la reprendre sous conditions. Mme DEDENON à la question de Mme MERMET-MARECHAL qui souhaitait savoir si cet arrêt de tenir la classe avait été spontané, répond qu'elle s'est entretenue longtemps avec Mme AHIABA. M. MAIZOUE souhaite soutenir Mme AHIABA pour qu'elle continue des remplacements l'an prochain, à son avis c'est une enseignante de qualité et il ne voit pas d'objection à lui renouveler sa confiance. Mme FERNANDEZ dit que la qualité pédagogique de ces deux enseignantes est indiscutable et que les torts dans cet incident étaient partagés, il y a certes bien eu un incident mais ces personnes donnent par ailleurs entière satisfaction. Mme DEDENON précise que d'autres candidats tout à fait aussi capable avaient postulé à la commission de recrutement et donc que l'établissement a le choix de la garder ou pas, elle répète encore qu'elle n'a pas de critique à faire sur l'enseignement de Mme BADA mais par cet incident les élèves de la classe ont été stigmatisés par ce refus de leur faire

classe et le fait de reprendre la classe sous condition est choquant, c'est pourquoi elle émet une réserve sur Mme BADA.

Mme FERNANDEZ souhaiterait qu'après deux contrats en CDD, un CDI soit proposé afin de motiver l'investissement dans le travail pour ces personnels. M. MAIZOUE est favorable à ce principe mais souhaite avoir des rapports sur le suivi pédagogique de ces enseignants, il préfère la formule du CDI au mérite qu'à l'ancienneté. Mme FERNANDEZ demande des explications sur certains contrats dont la durée est d'un an alors que d'autres sont de deux. Mme BOUYE explique que le premier contrat est toujours d'un an, ensuite il est de deux ans pour les personnels non togolais car le visa de travail a une durée de deux ans et coûte 45% du salaire mensuel. M. MAIZOUE informe que les non togolais sont invités à faire une demande de CDI, demande qui sera transmise au Ministère de la Fonction Publique, un enseignant a obtenu un CDI de cette façon. Mme MERMET-MARECHAL ajoute que ce n'est pas possible de faire passer tous les enseignants en CDI car on est dépendant des effectifs. M. MAIZOUE qui soutient le CDI au mérite demandera à ce que les rapports d'évaluation des personnels soient fournis à l'employeur et verra avec le nouveau proviseur dans quelle mesure cela peut être inscrit dans la nouvelle convention. Mme FERNANDEZ insiste sur l'importance du CDI, un élément motivateur, et rappelle les recommandations de l'inspection du travail, ce qui éviterait des procès tels que ceux en cours contre l'APELF. M. BRISSET informe le comité que 5H de français n'ont pu être distribuées aux professeurs pour l'an prochain, soit ces heures sont données à un professeur résident en heures supplémentaires, soit il faut recruter un prestataire localement. M. MAIZOUE demande à ce qu'un appel à candidature soit passé le plus vite possible pour un prestataire. Il annonce aussi avoir appris le départ de l'infirmière de l'école primaire cet été et souhaite aussi un appel à candidature pour le poste avec dépôt le mardi 3 juillet au plus tard.

M. MAIZOUE demande le vote pour la reconduction des CDD en cours et pour le passage en CDI de deux personnels

1. Pour le passage en CDI de MM ADJASSEM et AKPAKI

VOTE	Bulletin secret	
	Mainlevée	X
	Nombre de votants	16
	POUR	16
	CONTRE	0
	ABS	0

2. Pour le renouvellement des CDD selon la liste ci-jointe sauf Mme BADA

VOTE	Bulletin secret	
	Mainlevée	X
	Nombre de votants	16
	POUR	16
	CONTRE	0
	ABS	0

3. Pour le renouvellement du CDD de Mme BADA

VOTE	Bulletin secret	
	Mainlevée	X
	Nombre de votants	16

	POUR	10
	CONTRE	0
	ABS	6

Toute la liste est donc reconduite. M. MAIZOUE informe l'assemblée que Mme BOUSNINA a démissionné et que Mme COUTINHO est cooptée. Les représentants des personnels demandent à ce qu'un courrier soit envoyé aux personnels concernés par ces votes.

ITEM #3 Vote sur les tarifs des prestataires

Résumé des discussions

Mme BOUYE présente document qui a été distribué aux membres du comité, qui indique le montant des tarifs horaire de prestation par catégorie, en cas d'augmentation des salaires, ces tarifs augmenteraient aussi. M. MAIZOUE remarque que le taux a augmenté par rapport à ce qui est actuellement utilisé. Mme BOUYE explique qu'habituellement les tarifs des enseignants 2nd degré ne sont pas utilisés, ces heures sont reprises par des enseignants en contrat à temps partiel. Mme BOUYE demande une décision pour la prestation EPS de M. MUDAHEMUKA pour l'an prochain. M. MAIZOUE déclare qu'il sera repris au tarif dont il a bénéficié cette année, un courrier lui précisera son taux et son contrat. M. SABI demande ce qu'il en sera de M. GNANIH. Mme BOUYE répond qu'il sera payé sur sa catégorie, soit M3 avec l'échelon avec lequel il est parti à la retraite. Mme FERNANDEZ demande à ce qu'il soit accordé un mi-temps sur toute l'année scolaire pour M. GNANIH. M. MAIZOUE souhaite plutôt proposer un mi-temps renouvelable par trimestre jusqu'à la fin de l'installation du laboratoire. M. MAIZOUE demande un vote sur sa proposition

VOTE	Bulletin secret	
	Mainlevée	X
	Nombre de votants	16
	POUR	10
	CONTRE	0
	ABS	6

ITEM #4

Point sur la Convention AEFE

Résumé des discussions

M. MAIZOUE souhaite attendre l'arrivée du nouveau proviseur en septembre pour en parler et fixer les changements par rapport à l'actuelle.

Fin de la réunion : 19H25

LE PRESIDENT

M. MAIZOUE



LA SECRETAIRE

Mme FOUCHARD

LE PROVISEUR-ADJOINT

M. BRISSET

